



Marcel Peiffer, incorporé de force dans la *Kriegsmarine* à l'âge de 18 ans

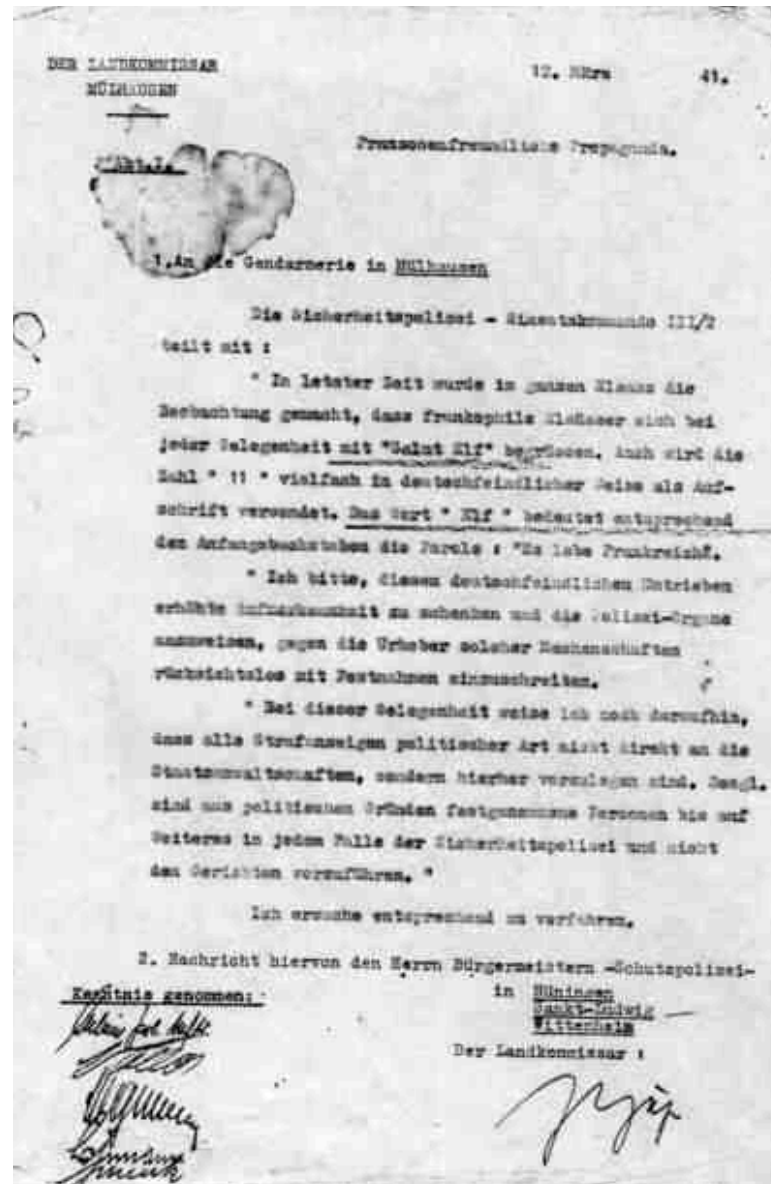
## La lutte contre l'oubli (1945-2005)



Les commémorations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération sont l'occasion, lors d'une exposition à Munster, de revenir sur les divers aspects de l'annexion de l'Alsace. La banderole „Mit unsern Fahnen ist der Sieg“ («La victoire est avec notre drapeau») a finalement été retiré de l'exposition... de peur de passer pour des nostalgiques du national-socialisme! (coll. et photo A. Hugel).

De nombreux complexes agitent toujours, après plus de 60 ans, les Français d'Alsace et de Moselle qui ont été incorporés de force dans l'armée allemande entre 1942 et 1945. Ils ne disparaîtront que le jour où tous nos compatriotes de «Vieille France» seront enfin convaincus que les Malgré-Nous n'ont jamais été des volontaires pour la *Wehrmacht* ou la *Waffen-SS*, mais des enrôlés de force.

Depuis la fin de la guerre, j'ai constaté que lorsqu'un Malgré-Nous rencontre un Français «de l'Intérieur», il ne peut s'empêcher de se dire: «S'il apprend que je suis un ancien incorporé de force, il va penser que j'ai été volontaire dans l'armée allemande». Etrange sentiment de culpabilité qui subsiste encore aujourd'hui... Comme si nous étions des criminels, des violeurs ou d'anciens taulards en fuite.

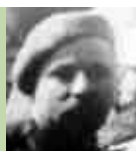


La Résistance alsacienne revêt bien des aspects. Ainsi, le 12 mars 1941, le commissaire territorial (*Landkommissar*) de Mulhouse fait part à la gendarmerie que la *Sicherheitspolizei* a observé, sur l'ensemble du territoire alsacien, que le chiffre „Elf“ («onze») est utilisé par les francophiles comme les initiales de la phrase „*Es lebe Frankreich*“ («Vive la France»). Pour des raisons politiques, les personnes arrêtées doivent être livrées à la *Sicherheitspolizei*. (coll. particulière)

## Il n'est pas facile d'être alsacien ou mosellan!

Depuis des siècles, l'Alsace et la Moselle sont une terre-frontière entre deux très grands pays, la France et l'Allemagne. En à peine un siècle, nous avons changé quatre fois de nationalité, de langue, de système gouvernemental, économique ou culturel, de «patrie» selon le vainqueur du moment! A chaque fois, il a fallu s'adapter ou tout perdre. Cette «alternance» forcée nous a cependant permis de comparer, de faire des choix et d'avoir des préférences, notre province et notre dialecte restant nos seuls points de repère vraiment stables. En 1945, enfin, nous sommes redevenus définitivement français au cœur d'une Europe enfin pacifiée.

Pourtant, au fond de nous-même, tant que l'expression «Alsace-Moselle» signifiera «frontière» - c'est-à-dire tant que l'Europe ne sera pas devenue une véritable réalité - pour beaucoup nous resterons sur nos gardes, lucides et vigilants. Une réconciliation, puis une amitié sincère entre la France et l'Allemagne ne peut effacer la mémoire: la génération des Malgré-Nous n'oubliera jamais les trois



années passées sous l'uniforme de l'ennemi d'alors, ni les séquelles physiques et morales qui en ont résulté et qui, il faut enfin l'admettre, ne relèvent pas uniquement de la seule responsabilité de l'Allemagne nationale-socialiste.

### L'Alsace et la Moselle à la Libération

Si la ville de Paris a été libérée en août 1944 - pour de nombreux Français la guerre était désormais considérée comme achevée -, Strasbourg (Bas-Rhin) n'a été vraiment sécurisé que le 25 janvier 1945 et Colmar (Haut-Rhin) n'a été libéré que le 2 février 1945. L'Alsace et la Moselle n'ont recouvré une complète liberté qu'à compter du 25 mars 1945, soit 7 mois après Paris.

Certes, le bonheur d'être enfin libéré, de ne plus être annexés au III<sup>e</sup> Reich, fut indéniable. Mais nous étions très loin du bonheur complet: la guerre se poursuivait pour de nombreux incorporés de force et les morts, lors de combats ou dans des camps de prisonniers, se multipliaient toujours. Et la région était dans un triste état. Les bombardements et les rudes combats de la Libé-

## BESSER GEFANGEN als GEHANGEN

Das ist jedenfalls die **Meinung aller vernünftigen Landsler** im Brückenkopf Elsass, die einsehen, dass die deutsche Führung **Schindluder** mit ihnen treibt und sie sinnlos in den Tod hetzen will.

Wundert Euch das, wenn Ihr hört, dass sich **Himmler** persönlich die Leitung der Operationen am Oberrhein angemass hat ?

Es gibt kein **Zurück**, sondern nur ein **Heraus !**

Zusammengeratene "**Haufen**" wie Kampfgruppe 15 IX unter Oberst Eyre, SS U/Führerschule Rodolzell, Offiziersanwärterschule Hohenfels u. a. Werden in den

**aussichtslosen Kampf** geworfen.

Oberst Eyre fiel an der Spitze seines "**Opferhaufens**" von dessen 1000 Mann nach 4 tägigem Kampf im Abschnitt

**Kaysersberg-Sigolsheim** kaum mehr als 300 übrigblieben

Oberst Eyre hatte versucht, die Führung von einem sinnlosen Einsatz seiner K. G. abzuhängen.

**Kampf und Tod** gegen den Übermächtigen Feind  
oder

**Kriegsgericht**

war die Antwort der Führung.

Er wählte den Kampf und damit den sicheren Tod für sich und viele seiner Männer.

Es gibt indessen auch in solcher Lage einen

## AUSWEG

**Wenn Ihr leben wollt, wählt ehrenvolle Kriegsgefangenschaft !**

Seit der Invasion haben 720 000 deutsche Offiziere und Mannschaften, darunter 25 Generale, vor Euch diesen Weg gewählt.

**DIE wollten und werden leben und die Heimat wiedersehen !**

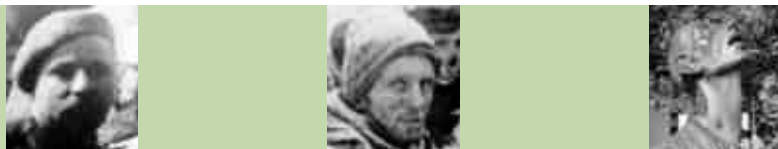
Au cours de l'hiver 1944-1945, les combats font rage en Alsace. Le document de gauche est un tract intitulé „*Besser Gefangen als Gehangen*“ («Plutôt prisonnier que pendu»). Il est destiné à inciter les Allemands combattant en Alsace à désertier. Le texte rappelle notamment qu'environ 700 soldats allemands ont perdu inutilement la vie dans les combats de Kaysersberg et Sigolsheim (décembre 1944). Leur destin est soit de mourir au front, soit d'être pendu par décision du conseil de Guerre (*Kriegsgericht*). Pour échapper à une mort certaine, il n'y a qu'une solution: la captivité (*Kriegsgefangenschaft*).

(coll. A. Hugel)



Sauf-conduit (recto-verso) de la 1<sup>ère</sup> Armée française à l'adresse des soldats allemands combattant en Alsace (fin décembre 1944). Le texte leur rappelle le nom des localités déjà libérées (Strasbourg, Mulhouse, Sélestat, Ribeauvillé...) et les informe que les troupes alliées ont déjà atteint le Palatinat. Leur seule solution pour ne pas crever („krepieren“) inutilement: suspendre immédiatement le combat. Au dos se trouve le texte, en deux langues, du laissez-passer. (coll. A. Hugel)

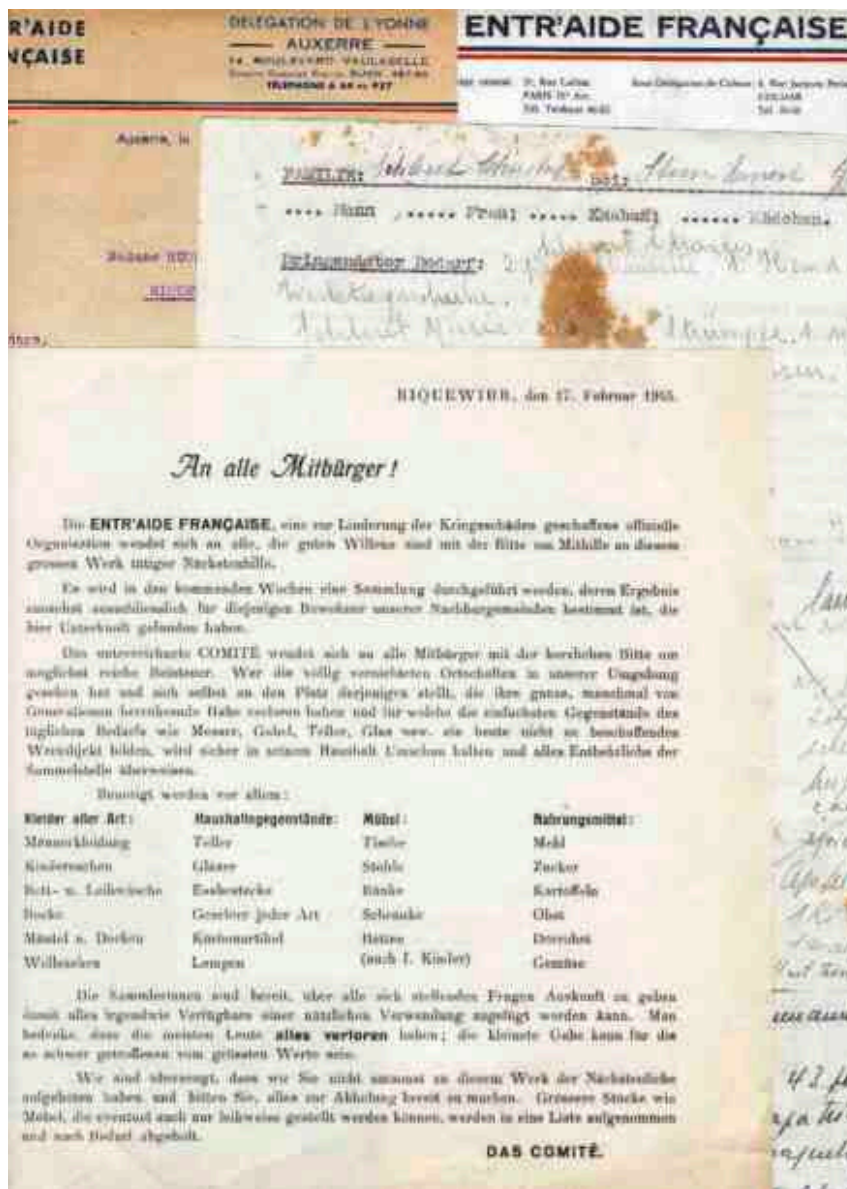




ration avaient fait des ravages. L'industrie locale était réduite en miettes: hauts-fourneaux arrêtés, mines inondées, voies ferroviaires et ponts détruits. De nombreux villages étaient en ruines.

Une fois la paix revenue, de nombreux autres problèmes se sont posés. Les Malgré-Nous, pourtant citoyens français, ne rentraient qu'au compte-gouttes. L'inquiétude des familles était sans borne. Dans la presse, à côté des faire-part de décès fleurissaient ceux des portés disparus.

Par contre, on assistait à un retour massif de 200 000 civils alsaciens et mosellans désireux de récupérer au plus tôt leurs biens et de se réinstaller dans leurs foyers. Il s'agissait, en grande partie, de ceux qui avaient été évacués en 1939 vers le Midi de la France et qui avaient pu ou décidé d'y rester, mais aussi des «cas douteux» expulsés par les Nazis dès décembre 1940. Hélas, leurs biens - s'ils avaient échappé au pillage et à la destruction lors de la «Drôle de Guerre» - avaient été réquisitionnés ou confisqués par les autorités nazies, récupérés par les familles allemandes



Quinze jours après la libération de Colmar (2.02.1945), les délégués de l'Entr'aide française de Riquewihir lancent une quête pour aider les sinistrés de Mittelwihir, Bennwihir et Ostheim. On notera que les documents sont rédigés à la fois en français et en allemand. (coll. A. Hugel)



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
SOUS-PRÉFECTURE DE RIBEAUVILLE

Ribeauvillé, le 3 octobre 1945. *11/10 45*  
*11/10 45*

*11/10 45*

*Le Sous-Préfet de Ribeauvillé*  
à Monsieur le Maire  
de Riquewihr

L'attention de M. le Préfet du Haut-Rhin a été appelée sur la belle attitude observée durant l'occupation, par un valet de la ferme St. Alexis à Riquewihr.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me fournir tous renseignements utiles en vue de permettre d'étudier s'il y a lieu d'accorder à l'intéressé la médaille de la Résistance.

*A. Hugel*

11 octobre 1945

M. le Maire  
de Riquewihr  
Monsieur le Sous-Préfet  
de Ribeauvillé

Ce document est destiné à servir de base pour l'attribution de la médaille de la Résistance pendant les jours de libération.

Le personnel de la ferme de Saint-Alexis, près de Riquewihr, a été nommé le 10 mai 1945, sous le régime "Vichy" et a été nommé le 10 mai 1945, sous le régime "Vichy" pour services rendus pendant l'occupation. Il a été nommé le 10 mai 1945, sous le régime "Vichy" pour services rendus pendant l'occupation.

Le personnel de la ferme de Saint-Alexis, près de Riquewihr, a été nommé le 10 mai 1945, sous le régime "Vichy" et a été nommé le 10 mai 1945, sous le régime "Vichy" pour services rendus pendant l'occupation. Il a été nommé le 10 mai 1945, sous le régime "Vichy" pour services rendus pendant l'occupation.

Monsieur le Maire  
de Riquewihr

L'Alsace après la Libération...

(coll. A. Hugel)



chargées de les remplacer (en Moselle, les Siedler ont remplacé 95% des expulsés) ou revendus à des autochtones à la recherche d'un logis. Revenus chez eux pleins d'espoir et souvent sans le sou, leur déception fut grande. Et le choc entre les « Rentrants » et ceux qui étaient restés le fut d'autant plus.

Certains, ayant du mal à accepter ce coup de sort, devinrent rapidement arrogants, voire haineux: ils voulaient « bouffer du Boche ». Quant aux « Restants », après plusieurs années d'Annexion et de souffrance, ils n'étaient pas disposés à recevoir « des leçons de patriotisme »: 45 000 récalcitrants ont été, rappelons-le, notamment « matés » au camp de sûreté (Sicherungslager) de Schirmeck, 6 000 personnes sont mortes dans le camp voisin du Struthof, 27 000 civils ont été transplantés en Prusse, en Pologne ou en Silésie, parce qu'un fils, un petit-fils ou un neveu était soupçonné d'avoir déserté l'armée allemande. Un tel climat de méfiance et d'incompréhension - tous les contacts entre anciens voisins avaient été coupés pendant cinq ans - engendra inévitablement reproches et accusations. Ce n'est que progressivement que s'est réinstallé

un début de confiance et une volonté de rebâtir ensemble l'avenir. Mais cela mettra des mois, des années.

### Captivité et rapatriement des Malgré-Nous

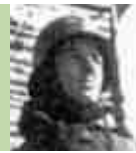
Victimes pour les uns, traîtres pour les autres, suspects pour la grande majorité, régler le sort des incorporés de force non-entrés ne semble pas être une priorité par rapport à l'occupation de postes vacants ou d'épuration à mener. En ex-France occupée, les prisonniers de guerre rentrent assez rapidement dans leurs foyers. Ils sont accueillis dans la liesse populaire. Dans les anciennes provinces annexées, il n'en va pas de même: 90 000 incorporés de force reviennent par petits paquets... 42 000 ne reviendront jamais... Ceux qui retrouvent leur province sont quasiment tous dans un état physique et moral lamentable. Environ 30 000 d'entre eux seront reconnus invalides (dont 10 000 grands invalides de guerre). Leur rapatriement d'URSS, des Etats-Unis ou d'Afrique du Nord, où ils étaient prisonniers, mettra plus de neuf mois! Le dernier incorporé de force ne fut rapatrié de Russie qu'en août 1955!

#### LES DERNIERES NOUVELLES DU HAUT-

### Liste des Alsaciens se trouvant en Norvège

Le Commandant Eberlin communique une liste de ressortissants de la Wehrmacht du Haut-Rhin, prisonniers de guerre, en voie de rapatriement ou en instance de rapatriement:

- I. — Alsaciens se trouvant au camp de MALVIK (Norvège)
- Antony Lucien, 21. 10. 24. Bennwihr; Balmard Georges, 3. 1. 22. Ste. Marie-aux-Mines; Bollecker Jean, 14. 12. 25. Régusseheim; Bettinger Felix, 15. 6. 20. Colmar; Biringer Julien, 25. 11. 26. Soultzmat; Buhl Charles, 3. 5. 24. Muhlbach s/Munster; Bresch Henri, 7. 1. 20. Sondernach; Carl Albert, 28. 2. 18. Bergheim; Claude-pierre Antoine, 17. 1. 22. Wittelsheim; Chotel Henri, 20. 3. 18. Ste. Croix-aux-Mines; Delacote Jean, 17. 7. 28. Colmar; Erb Edmond, 9. 7. 15. Turckheim; Engel Georges, 24. 6. 12. Wittelsheim; Froehly Henri, 2. 4. 23. Thann; Fritsch André, 1. 12. 21. Fréland; Flesch Georges, 1. 8. 21. Bergheim; Fritsch André, 24. 5. 23. Kientzheim; Fricker Lucien, 14. 1. 12. Bihlheim; Gross Marcel, 14. 1. 29. Metzwiller; Goss René, 8. 5. 25. Sultzzen; Geaff Georges, 29. 11. 21. Kayersberg; Grobels Georges, 19. 9. 28. Raedersheim; Gatalter René, 16. 1. 20. Guebwiller; Hauffner Louis, 14. 10. 19. Soultz; Hofstutz Georges, 4. 8. 11. Guebwiller; Hassenfratz Marcel, 2. 6. 21. Wittelsheim; Hugel Marcel, 9. 3. 13. Colmar; Haettlich Robert, 10. 5. 22. Ste. Marie-aux-Mines; Hueber Germain, 9. 11. 25. Colmar; Jaeggli Joseph, 9. 12. 22. Mittlach; Kessler Martin, 4. 7. 24. Kessler Paul, 27. 12. 24. Dolleren; Kuentz Charles, 24. 5. 22. Meyenheim; Klein Robert, 17. 3. 14. Ste. Marie-aux-Mines; Koenig Louis, 11. 09. Wittelsheim; Louzy Alfred, 21. 2. 13. Ste. Marie-aux-Mines; Loesle Antoine, 6. 5. 24. Colmar; Ludy Henri, 23. 12. 09. Neuf-Brisach; Landrock Richard, 31. 3. 15. Colmar; Laurent Eugène, 2. 2. 19. Niedermorschwihr; Lustenberger Aloyse, 21. 11. 24. Guebwiller; Lithard Alphonse, 5. 3. 13. Sigolsheim; Lisch Jean, 6. 6. 20. Colmar; Mayer René, 16. 6. 14. Buhl; McEold Henri, 35. 2. 13. Logelbach; Mentzer Pierre, 9. 11. 24. Guebwiller; Maurer François, 14. 4. 20. Walbach; Michel Frédéric, 18. 7. 17. Logelbach; Marxer Léon, 18. 2. 10. Colmar; Noeppel Henri, 9. 11. 28. Wuelshaus; Parmenter Lucien, 15. 8. 28. Labaroche; Parmenter Victor, 15. 5. 09. Hachimette; Ruthmann Henri, 8. 7. 17. Eguisheim; Sick Alphonse, 2. 2. 19. Colmar; Studer Georges, 9. 11. 28. Lautenbach-Zell; Schramm Gustave, 28. 1. 20. Ste. Croix-aux-Mines; Schuffenecker Camille, 28. 9. 24. Roderen; Wegner Auguste, 2. 10. 22. Soultzbach-les-Bains; Weck Alexis, 17. 1. 26. Guebwiller; Zimmerli Georges, 17. 5. 26. Niedermorschwihr; Zwingselstein Emile, 9. 6. 19. Lintal; Louzy Birgith, 16. 10. 26. Ste. Marie-aux-Mines.
- II. — Alsaciens se trouvant au camp français de PODAL (Norvège)
- Abel André Albert, 30. 9. 22. Sultzzen; Ansel Robert, 27. 4. 22. Issenheim; Aseimyer Maurice, 6. 4. 20. Colmar; Baechler Nicolas Jean, 5. 11. 21. Guebwiller; Balzard Marcel Jonard, 1. 6. 22. Labaroche; Biedermann Roger, 2. 5. 25. Guebwiller; Biegie Ernest, 30. 5. 24. Colmar; Brefin René, 9. 1. 22. Colmar; Brendt Alphonse, 11. 8. 14. Marcolshaus; Brody Henri, 5. 9. 22. Fortschwihr; Duwa Eugène Jean, 29. 2. 22. Mittelwihr; Ehrhardt René, 24. 7. 20. Colmar; Fawser Emile, 1. 1. 22. Ste. Marie-aux-Mines; Fieschler Louis, 12. 5. 21. Rouffach; Freudenreich Joseph, 5. 4. 22. Eguisheim; Fries Charles, 15. 11. 22. Ja-
- Georgenthum René, 26. 9. 19. Colmar; Ginglinger René, 28. 10. 21. Walbach; Grandjean Eugène, 2. 9. 22. Merxheim; Grivel Joseph, 30. 3. 15. Orbey; Haby Albert, 24. 4. 22. Oberbergheim; Haderer Victor, 30. 8. 10. Ribeauvillé; Hemming Albert Joseph, 3. 5. 23. Colmar; Hermann André, 14. 9. 25. Colmar; Hommel Paul, 24. 2. 23. Colmar; Hum Roger, 26. 4. 25. Ste. Marie-aux-Mines; Jacobowsky Edouard, 6. 10. 22. Colmar; Jenny Léon, 20. 8. 14. Westhalten; Jostet Louis, 23. 11. 28. Erfurt; Kauffmann Paul, 15. 4. 25. Ingersheim; Kern Marcel, 3. 7. 22. Colmar; Kienzler Jean, 12. 7. 18. Colmar; Killy René, 21. 12. 22. Dessenheim; Kraemer Henri, 14. 4. 23. Bischenheim; Kretz René, 14. 9. 22. Urschenheim; Lamaz Serge, 25. 1. 22. Ste. Marie-aux-Mines; Lang René, 21. 2. 24. Colmar; Ley Albert, 12. 1. 22. Colmar; Lührmann Eugène, 9. 11. 22. Ingersheim; Lorenz Robert, 15. 6. 22. Soultz; Louterbach Fernand, 23. 3. 20. Colmar; Martin René, 23. 8. 21. Buhl; Meyer Charles, 7. 11. 22. Bollwiller; Meyer Joseph, 18. 2. 15. Wilh-au-Val; Michler Paul, 26. 3. 15. Ste. Marie-aux-Mines; Milla Marcel, 20. 2. 21. Steinsoultz; Mislin Alphonse, 30. 9. 20. Steinsoultz; Muller Charles, 23. 6. 22. Colmar; Muller Frédéric, 19. 12. 22. Kayersberg; Muller Paul, Emile, 21. 2. 14. Wittenheim; Munier Joseph, 26. 3. 24. Colmar; Olry René, 4. 7. 22. Wilh-au-Val; Peter Marcel, 8. 9. 20. Pessenheim; Rebmann René, 4. 11. 20. Colmar; Reck Achilles, 28. 1. 22. Merxheim; Roose Henri, 19. 2. 26. Munster; Schaller Ernest, 2. 2. 26. Riquewihr; Schartner Xavier, 2. 6. 14. Hirtzbach; Schimmel Armand, 29. 5. 20. Hirtzbach; Schille Charles, 9. 7. 26. Beblenheim; Scholl Armand, 21. 4. 21. Meyenheim; Schmidt Paul, 25. 2. 13. Sélestat; Schneider Marcel, 21. 6. 22. Dessenheim; Schab Emile, 19. 8. 26. Colmar; Schuammmer Henri, 1. 4. 21. Wittenheim; Schwelbel Jean, 16. 6. 24. Wasserbourg; Sembach Albert, 15. 4. 22. Horbourg; Siffert Marcel, 2. 3. 23. Murewiller; Stucker Albert, 11. 4. 09. Vieux-Thann; Syron André, 19. 9. 22. Lintal; Tabard Jean, 17. 4. 22. Paris; Thion Georges, 21. 12. 14. Montauban; Tschann Henri, 20. 8. 22. Soultz; Tschann Pierre, 12. 11. 21. Thann; Vonax Armand, 8. 9. 19. Bichwihr; Wacktrie Raymond, 19. 4. 22. Wettolsheim; Weissauer Jean-Jacques, 7. 12. 22. Colmar; Welcker Eugène, 16. 3. 23. Issenheim; Werrey René, 15. 8. 21. Colmar; Zimmermann René, 15. 9. 21. Guebwiller.
- III. — Alsaciens ennemis à OSLO (Norvège)
- Ritzmann André, 19. 6. 24. Colmar; Scherrer Thibault, 13. 4. 23. Friesen; Leiss Lucien, 16. 5. 22. Colmar.
- IV. — Alsaciens se trouvant au camp de «Musterlager» à 40 km S.O. de Lüneburg
- Brach Xavier, 1. 12. 08. Gundolsheim; Bruntz René, 9. 3. 21. Ungersheim; Gully Paul, 8. 2. 23. Turckheim; Haumesser Auguste, 25. 12. 19. Riedwihr; Keller Léon, 4. 3. 27. Zellenberg; Laurent Fernand, 7. 8. 23. Niedermorschwihr; Ludwig René, 19. 8. 10. Stosswihr; Mura Louis, 10. 5. 10. St. Maurice; Wilhelm Joseph, 8. 6. 16. Kientzheim; Ledy Roger, 20. 1. 26. Sarrebruck habite Colmar; Sipp Léon, 13. 8. 23. Thannkirch; Vorburger Célestin, 12. 7. 25. Voegtlinghofen; Weber Alphonse, 13. 7. 25. Colmar; Beringer Charles, 14. 1. 09. Kientzheim; Gluer Antoine, 26. 8. 23. Wett-



1ère Année — No 132

# Vadrichten von Elsässern in der Gefangenschaft

Ein Colmarer Mitbürger,

M. Robert Lohr, rue du Ladhof 62, Schaff, ist soeben aus einem Gefangenenlager bei Magdeburg heimgekehrt. Im letzten einer prächigen Kameradschaft und um einer Anzahl von wartenden Familien Erleichterung geben zu können, stellte M. Lohr uns sofort bei seiner Ankunft nachstehende Liste zur Verfügung. Die Träger nachstehender Namen befinden sich bei guter Gesundheit in dem Lager bei Magdeburg. Ihre Heimbeförderung wird nicht mehr lange auf sich warten lassen, einige unter ihnen befinden sich vielleicht bereits unterwegs.

- Schmidt Paul, rue de Dammach 190, Waldighoffen (Altkirch) Ht-Rhin
- Jesch Marcel, Heimerdorf (près Altkirch) Ht-Rhin
- Joseph Bueb, Schlierbach (près Mulhouse) Ht-Rhin
- Eschbach André, 36 rue du Nordfeld, Mulhouse Ht-Rhin
- Schwartz Charles, 9 rue des Prés, Mulhouse Ht-Rhin
- Neyer Raymond, Didenheim (près de Mulhouse) Ht-Rhin
- Fülhaber Marcel, 39, rue du Canal, Mulhouse-Modenheim Ht-Rhin
- Robert Robert, Saushelm Ht-Rhin
- Kempf Jules, 133, Faubourg de Colmar, Mulhouse Ht-Rhin
- Müller Marcel, 23, rue de Bâle, Colmar Ht-Rhin
- Moll Lucien, 1, route de Sélestat, Colmar Ht-Rhin
- Bonhy Antoine, 14, rue des Tonneliers, Dessenheim (près Neuf-Brisach) Ht-Rhin
- Klein Adolphe, Katzthal (près Colmar) Ht-Rhin
- Antoine Jehl, Diküssem (près Ribeaupville) Ht-Rhin
- Hug Lucien, 5, rue Ste Anne, Turckheim Ht-Rhin
- Sam René, 78, Hilsenheim (près Sélestat) Ht-Rhin
- Bron Jules, 70, Av. de la Forêt-Noire, Strasbourg Bas-Rhin
- Schramm Marcel, 8-10, rue de la Nuée-Bleue Strasbourg Bas-Rhin
- Lehot Edmond, 37, rue de Dachstein, Strasbourg-Schiltigheim Bas-Rhin
- Dahl Michel, 28, rue de l'Alsace, Strasbourg-Schiltigheim Bas-Rhin
- Lehanté Germain, rue de la Pierre, Strasbourg Bas-Rhin
- Wümel Chrétien, rue de la gare, Hoerdt Bas-Rhin
- Jochs Lucken, route de Soufflenheim, Haguenau Bas-Rhin
- Fleckinger Georges, Gumbrechtshofen (près Haguenau) Bas-Rhin
- Hury Charles, No. 74 à Chébois (près Wissembourg) Bas-Rhin
- Sand Michel, 52 à Primbheim (près Saverne) Bas-Rhin
- Kémann Alfred, rue des Châteaux, à Rottbach (près Ingwiller) Bas-Rhin
- Moder Antoine, Mairie de Haguenau Bas-Rhin
- Robert Werner, Obernai Bas-Rhin
- Brumm Roger, 6, rue de la Tour du diable, Mulhouse Ht-Rhin
- Hinté Henri, 3, rue de Waltwiller, Cernay Ht-Rhin
- Woland Louis, 40, rue de Belfort, Dannemarie Ht-Rhin
- Fritzinguer Jacques, Ober-Soultzbach (près Saverne) Bas-Rhin
- Strub Charles, Altkiedendorf Bas-Rhin
- Wilhelm Charles, Steinbourg (près Saverne) Bas-Rhin
- Narlin Charles, Marmoutier (près Saverne) Bas-Rhin
- Ketterlé Joseph, route de Wintzenheim 56, Colmar Ht-Rhin
- Ranche Raymond, rue d'Éckolsheim, Strasbourg-Lingolsheim Bas-Rhin
- Albert Fethig, rue de l'École 308, Mothère (près Lauterbourg) Bas-Rhin
- Renée Camille, à Lembach No. 191 Bas-Rhin
- René Fries, 1, Impasse du Soleil, Strasbourg-Hönheim Bas-Rhin
- Fewenberger Alfred, Wingen s. Moder (près Saverne) Bas-Rhin

M. Constant Deparis aus Orbey-Neuf-Éré (Haut-Rhin), der dieser Tage aus einem Gefangenenlager in der Nähe von Köln zurückgekehrt ist, meldet uns dass sich in diesem Lager, das in der russischen Zone liegt, 24 Elsässer befinden, die aus der Wehrmacht desertiert sind. Alle befinden sich in guter Gesundheit und erwarten ihre demnächstige Heimbeförderung. Unter ihnen befinden sich:  
 MUHR NICOLAS de Neuve-Eglise - KLEIN MARTIN, Sondermach - PAUL NONNAMIE Sultzören - SCHUTZ HENRI Sultzören - BULBER AUGUSTE, Sultzören - ALFRED SCHWINDENHAMMER, Colmar - EDOUARD HERZOG, Griesbach.  
 Für jede weitere Auskunft wende man sich an H. Deparis

1ère Année — No 135

# Prisonniers alsaciens rapatriés le 21 juillet 1945 par le bateau «Jeanne d'Arc» venant de Naples

(Elsässische Kriegsgefangene, die per Schiff von Neapel kommend in Marseille angekommen sind)

In Odessa wurden folgende gefangene Elsässer freigelassen:  
 Chevalot Louis, Dannemarie; Reinling Roger, Thann; Pagy Jean, St-Hippolyte; Warthmann Albert, Colmar; Arvieu, Hütter, Beck Eugène, Mulhouse; Straumann Auguste, Houssem.

Rapatriés par le bateau «Jeanne d'Arc», venant de Naples:

- Wagner Louis, Grafenwald; Winkelmüller Alphonse, Sie-Croix-en-Plaine; Zuber Louis, Kayersberg; Zimmermann René, Wettolsheim; Winkler Antoine, Munster; Wiest Henri, Colmar; Waldvogel Albert, Colmar; Vogelsberger Armand (Haut-Rhin); Vittikam Albert, Jébsheim; Wolf Louis, Guemar; Unterfinger Lucien, Rouffach; Spiesser André, Munster; Schurer Paul, Munster N° 33; Schwartz Paul, Berghelm; Steinmetz Ernest (Haut-Rhin); Schmitzen Joseph, Schaffhouse; Schaeffe René, Pfaffenheim; Schott René, Metzeral; Specklin René, Kingersheim; Stocker Raymond, Le Bonhomme; Schlawack, Mulhouse; Spigel Guillaume, Guemar; Schildknecht Raymond, Riedisheim; Schermesser René (Haut-Rhin); Rouby Léon, Eguisheim; Rinckre Eugène (Ht-Rhin); Stein Xavier, Niederbruck; Schwindenhammer Fernand (Haut-Rhin); Stein Charles (Haut-Rhin); Schwindenhammer Jean, Wittelsheim; Rudinger François, Guemar 67; Ross André, Pfaffenheim; Reichert Eric, Pulversheim; Raffner Paul (Haut-Rhin); Reiter, Emile, Haguenau; Oberusser Lucien, Colmar; Ostermann Raym., Grafenwald; Pross Joseph (Haut-Rhin); Probst Ernest (Haut-Rhin); Pabst André, Thann; Peter Emile, Biespach; Paumlin Robert (Haut-Rhin); Pfezinger René, Strasbourg; Phillips Charles, Ruspach; Magnus Joseph, St-Hippolyte; Neff Pierre, Wintzenheim; Meyer Eugénie, Uffholtz; Meyer Joseph, Urbès-Wessertling; Mauler Fernand, Hunawir; Megel Gérard, Lutterbach; Meyer Henri, Richwiller; Matter Albert, Colmar;

Murer Charles (Haut-Rhin); Leiber Pierre, Munster; Lutherger René, Geishouse; KOFFMUNN André, Rouffach; Krempper Joseph, Oberheim; Kraut Georg., Cernay; Jakob Léon, Wittenheim; Baumgart Jules, Colmar; Gallath Camille, Nassheim; Griger Joseph, Houssem; Feuerstein Henri, Wilt-au-Val; Glade Paul (Haut-Rhin); Diebold René (Haut-Rhin); Braesch Mathias, Mulhbach; Buchschmitt Pierre, Breitenbach; Bouvier Gilbert, Lutran; Bataille Fernand, Obery; Bothner Alfred, Colmar; Barb Joseph (Ht-Rhin); Beyer Armand, Colmar; Bihl Gérard, Berghelm; Benz Armand (Haut-Rhin); Anclhing Germain (Haut-Rhin); Adam Paul, Colmar; Adrian Joseph, Rouffach, Heiligkreuz.

An Bord der «Providence» sind von Alger in Marseille eingetroffen:  
 Aalberg André 10. 4. 25 aus Markkirch; Binder René 1. 11. 21 aus Dambach; Breitel Léon 7. 8. 18; Dillenseger Albert 20. 7. 17 aus Breitenbach; Danner Lucien 8. 4. 22 aus Chätenois; Lurger François 2. 1. 24 aus Lautenbach; Merlam Armand 31. 10. 25 aus Oberenzen; Marc Louis 17. 4. 23 aus Linthal; Naas Henri, 26. 3. 21 aus Colmar, 74, rue du Logelbach; Ruhm Lucien, 14. 11. 18 aus Colmar.

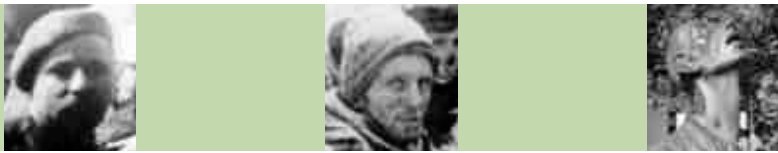
In NORWEGEN befinden sich zur Zeit: Grimm Charles aus Barr; Guidat André aus Lapoutroie; Haby Marcel aus Oberhergheim; Hattermann A. aus Scherwiller; Herment René aus Leberau; Huckel René, aus Elsenheim; Jaegler Georges aus Schlettstadt; Kasper Eugène aus Ensisheim; Killy Jean aus Ingersheim; Mentzer Alfred aus Sundhoffen; Meyer Armand aus Wittenheim; Mescherger Laurent aus Neubois; Pierre Joseph aus Gertwiller; Prenzner Pierre aus Guebwiller; Roos Louis aus Colmar; Sidan Joseph aus Obernai; Stirmel Jules aus Kogenheim; Stoeklin Georges aus Colmar; Sutter Joseph aus Oberhergheim; Sutter Joseph aus Guebwiller.

## Nouvelles de nos prisonniers

Prisonniers libérés à Odessa: Vanner François, Hegenheim (Haut-Rhin); Schneider Fernand, Mulhouse; Schwoz Joseph, Mulhouse; Schotte Hubert, Uffholtz (Ht-Rhin); Weiss Paul, Masevaux (Ht-Rhin); Wencker Edmond, Mulhouse; Weber Robert, Colmar; Le cointe Ellen (Ht-Rhin); Lutz Michel (Haut-Rhin); Meyer André, Ste. Croix-aux-Mines (Haut-Rhin); Parisot René, Colmar; Remetter Antoine, Ribeauvillé (Haut-Rhin).

Libérés arrivés en Norvège le 21 juin 1945: Abt Pierre, Mulhouse; Armspach André, Logelheim (Haut-Rhin); Baechler Pierre, Mulhouse; Baldeck René, Mulhouse; Bauer Gérard, Mulhouse; Blanck Henri, Voegtlinshoffen (Haut-Rhin); Bonnefoy René, Willers-sur-Thur (Haut-Rhin); Citerie Jean, Rombach-le-Franc (Ht-Rhin); Egler Eugène, Wattwiller (Haut-Rhin); Elser Paul, Guebwiller (Haut-Rhin); Eitwiller Joseph, Ste. Croix-en-Paine (Haut-Rhin); Falk Albert, Blotzheim (Ht-Rhin); Faschnat Arthur, Habsheim (Ht-Rhin); Feig Jean, Colmar; Geissler René, Colmar; Geng Jean, Guebwiller; Guidat André, Lapoutroie (Haut-Rhin); Haby Marcel, Oberhergheim (Haut-Rhin); Hattenberger R., Mulhouse; Herby Fernand, Rixheim (Ht-Rhin); Herment René, Lièpvre (Haut-Rhin); Holbein Robert, Eschentzwiller (Haut-Rhin); Hyra Joseph, Michelbach (Haut-Rhin); Kasper Eugène, Ensisheim (Haut-Rhin); Kibler Roger, Mulhouse; Kieffer Etienne, Mulhouse; Käly Jean, Ingersheim (Haut-Rhin); Kuenemann Joseph, Vieux-Thann (Haut-Rhin); Mentzer Alfred, Sundhoffen (Haut-Rhin); Meyer Caumas, Riedisheim (Haut-Rhin); Pelletier René, Muhlbach (Haut-Rhin); Prenzner Pierre, Guebwiller (Ht-Rhin); Reingpach Henri, Mulhouse; Ricklin Léon, Egingen (Haut-Rhin); Roos Louis, Colmar; Scherrer André, Mulhouse; Stocklin Georges, Colmar; Stoefter Victor, Willers-sur-Thur (Haut-Rhin); Sturmel Victor, Willers-sur-Thur (Haut-Rhin); Sutter Joseph, Oberhergheim (Haut-Rhin); Sutter Jos., Guebwiller; Triponel René, Mulhouse.  
 Prisonniers libérés à Kalinine: Berger Charles, Mulhouse; Higein Eugène, Mulhouse; Quebel Paul, Ste. Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).

La presse alsacienne donne des nouvelles des incorporés de force non encore rentrés: les *Dernières Nouvelles du Haut-Rhin* du 27.9.1945 (page précédente), *Le Nouveau Rhin Français* du 30.7.1945, du 2.8.1945, du 7.8.1945.



Photos prises sur la voie publique, à Riquewihr, après le conseil de révision (*Musterung*), le 24 février 1943. Sur la photo de gauche, Armand Hanss est debout, à droite.  
(coll. A. Hugel)

## Document

*Les Malgré-Nous et les origines de leurs complexes*



Le 17 avril 1943, à Riquewihr, départ d'Armand Hanss (il tient les rênes) pour la *Wehrmacht*. En signe de protestation, il a tracé à la craie les lettres «RF» (République française) sur sa charrette. Né en 1914, Armand Hanss avait été soldat au 15/2 à Rethel en mai 1940. Incorporé de force, il a été fait prisonnier par les Russes. Il a eu la chance de faire partie des «1500» libérés de Tambow. (coll. A. Hugel)



Autre groupe de conscrits de Riquewihr rassemblés devant la Poste (hiver 1943). (coll. A. Hugel)




La classe 1924 de Riquewihr après son passage au conseil de révision. Au premier plan, Jean Hugel. (coll. A. Hugel)

A Riquewihr, tout se termine à la cave! Y compris le conseil de révision de la classe 1920. A l'arrière-plan est visible un drapeau bleu-blanc-rouge. (coll. A. Hugel)





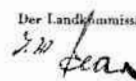




## Genehmigungsurkunde

xxx Die Liliane Jaegle  
 geb. am 1. Mai 1940 in Metzeral  
 wohnhaft in Metzeral hat auf Grund der dritten  
 Anordnung des Chefs der Zivilverwaltung im Elsaß zur Wiedereinführung der Muttersprache  
 vom 16. 8. 40 (Änderung französischer Vor- und Familiennamen) künftig den Namen  
"Martha"  
 zu führen.

KOLMAR, den 26. April 1941.

Der Landkommissar  


(L. S.)

Nr. 295



## NAMENSÄNDERUNG


Genehmigungsurkunde

Das/ Die Berta Emma Yvonne Prud'homme  
 geb. am 29.9.1930 in Kolmar  
 wohnhaft in Kolmar

führt auf Grund  
 der dritten Anordnung des Chefs der Zivilverwaltung in Elsaß  
 zur Wiedereinführung der Muttersprache vom 16. 8. 1940  
 (Änderung französischer Vor- und Familiennamen)  
 künftig den Namen  
Berta Emma Schmitt

Kappolsweiler Weiher, den 15. Juni 1942

Der Landkommissar  





Nr. 39 / 144

p.13-14:  
 En Alsace annexée, les prénoms et les noms jugés trop français sont germanisés: Liliane devient Martha (26.4. 1941), Berta Emma Yvonne devient Berta Emma (15.6.1942), Prud'homme devient Prüttmann (9.9.1943), Janes Grace Aline devient Elisabeth (14.12. 1942).

(coll. A. Hugel)



 Abschrift

## NAMENSÄNDERUNG

Genehmigungsurkunde

Der / Die Karl Josef Prüttners  
geb. am 22. Juli 1878 in Zell (Kreis Rappoltweiler)  
und seine Ehefrau Marie Appoline  
geborene Balthazard,  
geb. am 19. Juni 1882 in Zell (Kreis Rappoltweiler)  
 ~~sowie deren Kinder~~  
geb. am ..... in .....


wohnt in Kolmar, Ortsteil Ingersheim, führt auf Grund der dritten  
Anordnung des Chefs der Zivilverwaltung im Elsaß zur Wiedereinführung der Muttersprache  
vom 16. 8. 40 (Änderung französischer Vor- und Familiennamen) kündigt den Familiennamen:

----- Prüttners -----

sowie folgenden abgeänderten Vornamen:  
Marie statt Marie Appoline.

Kolmar i. Els., den 9. November 1943

Nr. 2486 Der Oberstadtkommissar  
in Vertretung  
gez. Dr. Rohde  
2. Beigeordneter  
Bitte wenden!



## NAMENSÄNDERUNG

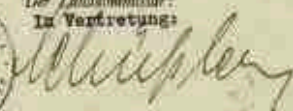
Genehmigungsurkunde


~~Herr~~ / Die Janine Grace Alina geb. Brodhag  
geb. am 22.12.1886 in London  
wohnt in Reichenweier führt auf Grund der dritten  
Anordnung des Chefs der Zivilverwaltung im Elsaß zur Wiedereinführung der  
Muttersprache vom 16. 8. 1940 (Änderung französischer Vor- und Familiennamen)

kündigt den Namen:

Elisabeth Brodhag.

RAPPOLTWEIER, den 14.12.1943. 148

Der Stadtkommissar:  
in Vertretung:  




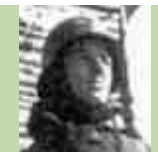
Nr. 74/Reich

Sur l'échiquier du vaste monde en guerre, l'annexion de l'Alsace-Moselle était fort peu connue et l'incorporation de force de Français dans l'armée allemande totalement ignorée. Par contre, elle a été **occultée consciemment par le gouvernement de Vichy** qui ne protesta que mollement et secrètement lors de la mise en application, en 1942, du service militaire obligatoire dans les provinces annexées. **Cependant, les Forces Françaises Libres et De Gaulle étaient parfaitement au courant de cette situation.** Par la suite, ces derniers eurent à cœur de s'adjoindre les réfractaires et les Malgré-Nous - des jeunes hommes qui avaient «bénéficié» d'une instruction militaire - afin qu'ils participent à la Libération de la France et à la victoire sur le national-socialisme. Les inviter à désertre était un moyen d'atteindre ce but, tout en affaiblissant l'armée allemande. Mais, sur le front Est, les conséquences furent particulièrement dramatiques: s'ils n'étaient pas abattus sur place, la majorité des déserteurs connu les camps de prisonniers, dont celui de Tambow n'est, hélas, que l'exemple le plus célèbre.

Soulignons aussi que la situation des incorporés de force **était partiellement connue**, particulièrement en France, **par une partie de la population civile** grâce aux contacts qu'elle avait avec ceux-ci lors de cantonnements ou de visites à des parents ou des amis, mais aussi par les déserteurs qui avaient pu rejoindre la Résistance.

**Du côté américain**, les Malgré-Nous connurent des captivités très diverses. Les plus chanceux furent transférés en Afrique du Nord et aux Etats-Unis. Quant aux autres, même après vérification, ils étaient envoyés dans des camps de prisonniers (souvent de vastes étendues entourées de clôtures de barbelés sans aucun confort) où non seulement ils risquaient de se faire abattre pour un oui ou pour un non, mais où ils se retrouvaient sous la coupe de kapos allemands (supervisés par des gradés français): gare à ceux dont on savait qu'ils avaient déserté. Quoiqu'il en soit, le traitement des prisonniers - quelle que soit leur nationalité - a été particulièrement dur, éprouvant et stressant. Beaucoup de maladies chroniques y ont été contractées. D'aucuns ont subi des interrogatoires «mus-





p. 15-16: La libération de Riquewihr, le 5 décembre 1944, par les soldats de la 36<sup>ème</sup> Division d'Infanterie américaine. (coll. A. Hugel)

clés» de la part d'officiers du renseignement américain, avant d'être «relâchés»... **plus de cinq mois après la fin de la guerre!** Et nous ne parlons pas des malheureux qui avaient été enrôlés d'office dans la *Waffen-SS*...

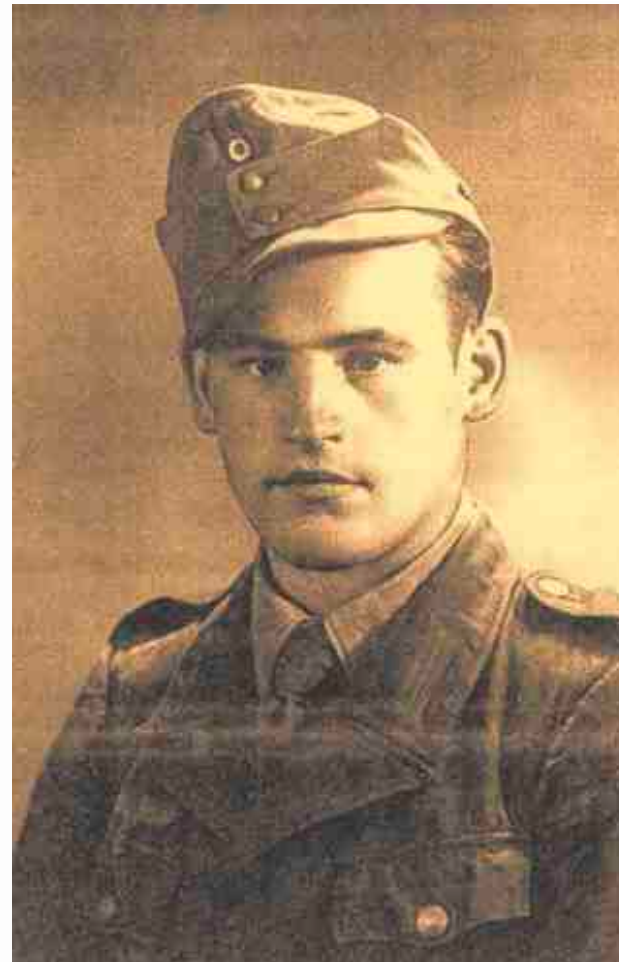
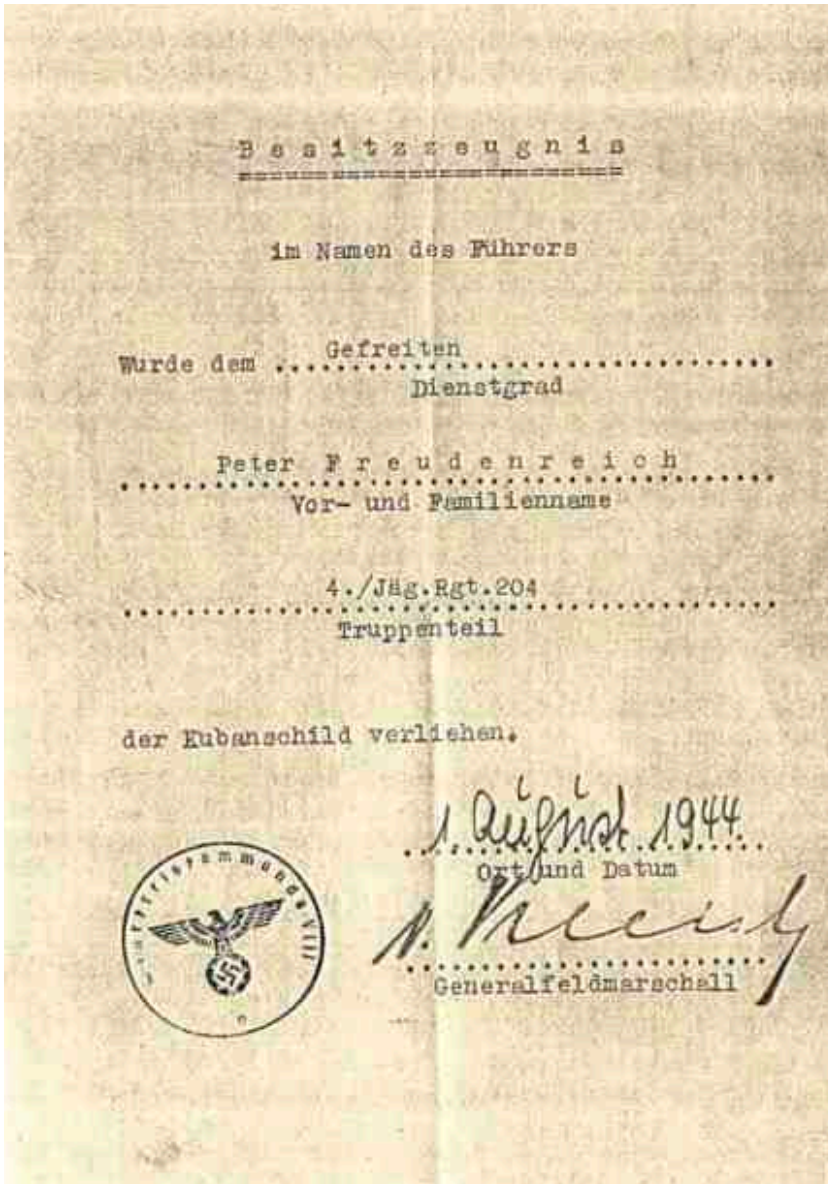
**Côté anglais**, les prisonniers étaient envoyés en Egypte. Le retour dans les foyers fut également assez tardif.

**Du côté soviétique**, nous avons déjà évoqué Tambow et les autres camps de prisonniers. Encore devrait-on dire des «mouroirs», en bien des points comparables aux camps de concentration nazis. Rien qu'à Tambow, l'estimation basse indique que 12 000 Malgré-Nous y ont séjourné et que 5 000 y sont décédés. Ces chiffres doivent en fait être revus à la hausse: **ce serait environ 20.000 Français qui y ont été captifs et entre 9 000 à 10 000 qui y sont morts entre octobre 1943 et juillet 1945!** En juillet 1944, un convoi de 1 500 prisonniers est libéré par les Soviétiques (après que chacun ait signé une lettre précisant qu'ils avaient été bien traités durant leur captivité!) et remis aux autorités françaises. Hélas, pour une raison non offi-

ciellement élucidée, il n'y en eut pas d'autre. Ces 1 500 chanceux rejoindront les troupes françaises sous une fausse identité (en cas de capture par les Allemands et pour éviter des représailles contre leurs familles). Les autres, après avoir survécu à l'enfer, seront libérés dans des conditions sommaires, **quatre à neuf mois après la fin de la guerre!** Ils reviendront tous malades, exténués, traumatisés à vie et avec la volonté d'essayer d'oublier pour reprendre une vie normale.

### Une fois de retour...

Rentrés dans leur foyer, les anciens incorporés de force étaient complètement déboussolés. En-dehors de la joie suprême occasionnée par leur retour, l'ambiance générale n'était guère stimulante. Dans leur village, on ne se connaissait plus, on ne se reconnaissait plus. On est sans amis, sans aide au sein d'une communauté qui se chamaille... Et lorsqu'ils parlèrent des terribles souffrances qu'ils avaient endurées, on les écoutait à peine: chacun avait ses propres problèmes et il y avait tant d'autres gens qui avaient souffert!



A l'Est, en particulier sur le front du Centre, il n'est guère fait de quartier. Les Malgré-Nous doivent combattre, se défendre s'il veulent avoir une chance de sauver leur vie et de revoir leur famille. Cela leur vaut parfois des distinctions. Ainsi, le caporal (*Gefreiter*) Pierre Freudenreich, du 4. *Jäger-Regiment 204*, se voit attribuer, le 9 août 1944, le *Kubanschild*.

(coll. particulière/DR)



* 69 Telegramm		Deutsche Reichspost	
Aus dem Felde 36/34W		3-	
Tag: 4-3-43	Jahr: 1943	Empfänger: Familie Kientzly	
Rang: 815		Ort: Reichsmunitionswerk Hirschlagatz	
<p>Sohn am 1-3-43 schwer erkrankt kommen erwünscht gegen Entgelt keine Bedenken, wenn möglich Transportkosten übernehmen. Besondere Wünsche: Kientzly, Prag, A. Hugel II</p>			

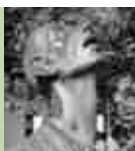
Le 1<sup>er</sup> mars 1943, Madame Kientzly est informé que son fils est gravement malade et que sa présence auprès de lui est souhaitée. (coll. A. Hugel)

Carte d'évacuation destinée au malade ou blessé Schlienger prouvant qu'il a été épouillé (entlaust). Elle a été établie à Cracovie le 17 février 1944. (coll. particulière)



Le résultat ne se fit pas attendre: les Malgré-Nous se refermèrent sur eux-mêmes. Ils se contentèrent de soigner leurs blessures physiques et tentèrent de reprendre goût à la vie. Il s'agissait de reconstruire au plus vite le pays, mais, à titre personnel, de retrouver du travail, de pouvoir se nourrir et se loger décemment, de fonder une famille ou de retrouver, pour certains, sa fiancée, sa femme, voire ses enfants. D'autres reprirent les études délaissées depuis quatre ou cinq ans.

L'Education nationale fut très généreuse, car pendant quelques années, l'examen du Bac (juillet 1946 et 47) fut du type transitoire, c'est-à-dire très facilité. Ceux qui avaient leur *Abitur* et avaient été incorporés dans la *Wehrmacht* purent accéder sans examen (concours) aux grandes écoles et y rester si, après la première année, ils avaient une moyenne de 12 sur 20. Ainsi, Jean Hugel, Pierre Huglin (devenu directeur de l'INRA à Colmar), Jean-Victor Dietrich (devenu directeur de l'Institut Oberlin à Colmar) purent faire leurs études à l'Ecole nationale d'agronome à Montpellier (1945-1948).



Et pour les séquelles morales, le temps finirait bien par balayer tous ces mauvais souvenirs... A cette époque, il n'était pas question de «cellules psychologiques»!

Pour accentuer le silence des incorporés de force, les autorités militaires et politiques avaient fermement recommandé aux Malgré-Nous de ne pas parler de leurs éprouvantes conditions de captivité dans les camps russes - captivité qui, pour certains, dura plusieurs années. En effet, il s'agissait d'éviter absolument de se fâcher avec nos alliés soviétiques. De Gaulle en avait trop besoin pour contre-carrer la politique américaine! Et n'oublions pas que le Parti communiste était alors très puissant en France (25,9% en octobre 1945).

Les incorporés de force décelèrent rapidement que c'était pour des raisons politiques qu'ils n'étaient revenus que 6 à 9 mois après la fin de la guerre: ils avaient, entre autres, servi de monnaie d'échange avec les « Russes blancs » réclamés par Staline et que les Français ne voulaient pas expulser. Ils sentirent que, bientôt, ils seraient sacrifiés une nouvelle fois sur l'échiquier mondial, soit déli-

bérément oubliés, pour ne pas risquer l'échec des réconciliations qui se profilent.

### Une épuration complexe, mais limitée

Dans la France dite de l'intérieur, l'épuration est terminée depuis plusieurs mois. Ce fut une période difficile, déstabilisante et, avec le recul, trop et très souvent injuste. Ses conséquences se ressentent encore aujourd'hui: le silence et les mensonges pèsent toujours sur les débats ou les recherches historiques.

En Alsace-Moselle, l'épuration présente un caractère différent en raison de notre annexion à l'Allemagne nazie qui a entraîné, *ipso facto*, l'attribution de statut de «peuple (ou de race) allemand(e)» ou *Volksdeutsche* (les Allemands étaient, quant à eux, des *Reichsdeutsche*). La collaboration avec les autorités en place ne s'est donc absolument pas passée de la même manière. Notre liberté de pensée était en effet considérablement réduite, vu les pressions et les contraintes de toutes sortes auxquelles nous étions astreints.

Les provinces annexées ne furent complètement libérées qu'à la fin du mois de mars 1945,



Jean Hugel, né le 28.9.1924, au RAD à la Meinau, Strasbourg.  
(coll. A. Hugel)



N S D A P  
 Kolmar, den 8. Oktober 1941  
 Kreisleitung Kolmar  
 Der Kreisleiter

An die Herren  
 Behörden- und Betriebsführer  
 im Kreis K O L M A R  
 -----

Meine Herren!

Bei der Durchprüfung der politischen Statistik Ihrer Gefolgenschaften habe ich festgestellt, dass fast durchwegs ein ganz gering Prozentsatz Ihrer Mitarbeiter, ja in manchen Betrieben noch nicht einmal der Betriebsführer selbst, im Opferring Mitglied sind. Die Aktive Mitarbeiter als Politischer Leiter oder Gleiderungsangehöriger ist erschreckend gering. Es gibt im Kreis Kolmar Betriebe, da ist von den führenden Angestellten kaum einer Opferringmitglied, geschweige denn politischer Mitarbeiter.

Jetzt besteht der Opferring ein Jahr. Da die leitenden Beamten und Angestellten nicht gut ihre Unfähigkeit zur Besahlung eines Monatsbeitrages von 3-5 RM. als Grund ihres Nichtbeitritts vorschützen, können kann der Grund nur in Gleichgültigkeit oder schlechtem Willen zu suchen sein.

Die Partei hat bis jetzt diesem Zustand abwartend zugesehen. Sie wird das nicht auf die Dauer tun. Ich gegen Ende des Jahres die Verhältnisse erneut überprüfen und bei all denjenigen, die uns dann noch ablehnend gegenüberstehen, unsern alten Grundsatz anwenden: Wer nichts für Partei und Staat übrig hat, ist kein Vollstaatsbürger. Die Folgerung hieraus kann manchen samt Familie sehr unangenehm werden.

Ich erwarte bis zum 9. November 1941 den Beitritt sämtlicher Beamten, Angestellten, Meister und Vorarbeiter der Behörden und Betriebe zum Opferring. Alle anderen Gefolgenschaftsmitglieder, auch die Weiblichen, sind ebenfalls, soweit es ihre finanzielle Lage zulässt, aufzufordern in den Opferring, oder in das deutsche Frauenwerk, einzutreten. Ich mache die Herren Behörden- und Betriebsführer verantwortlich dafür dass Ihre Gefolgenschaften von Ihnen genügend über die Tragweite dieser Dinge unterrichtet werden.

Betriebsführer, die bis zum 9. November 1941 den Weg zum Opferring nicht gefunden haben, werde ich bei der Einführung des Gesetzes der nationalen Arbeit, als Betriebsführer ablehnen, weil ich bis dahin ihre Ablehnung uns gegenüber als genügend demonstriert ansehe.

Die Deutsche Arbeitsfront mit den Betriebsbeobachtern wird am 15. November 1941 eine neue Statistik über die politische Betätigung der Betriebsangehörigen, das Amt für Beamte eine solche über die Behördengefolgenschaften anfertigen.

Ich bitte Sie, meine Herren, im Interesse Ihrer Gefolgenschaften bis dahin nach dem Rechten zu sehen.

Heil Hitler  
 Der Kreisleiter  
 H. GIAS  
 Bereichsleiter der NSDAP.

Le 8 octobre 1941, le *Kreisleiter* de Colmar se plaint du manque d'adhésion des chefs des Services publics et des chefs d'entreprises („*Behörden- und Betriebsführer*“) et de leurs collaborateurs à l'*Opferring*. Il leur laisse jusqu'au 9 novembre suivant pour inverser la tendance, précisant que les femmes qui ont les moyens financiers suffisants doivent aussi y adhérer ou au moins entrer dans la „*deutsche Frauenwerk*“.

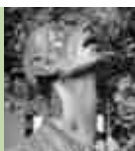
L'*Opferring* (cercle des victimes ou des sacrifices) était l'organisation nazie la plus anodine, car il suffisait de payer la cotisation mensuelle et n'engageait à rien. (coll. particulière)

soit sept mois après Paris. Approximativement 20000 personnes furent arrêtées à la Libération. Le *Gauleiter* Wagner et le *Kreisleiter* Mourer, l'un allemand, l'autre français (ancien député communiste de Mulhouse), furent respectivement fusillés en août 1946 et en 1947. Six autres condamnations à mort par contumace furent prononcées. Les tribunaux condamnaient à des peines de prison et de travaux forcés. Mais, dans l'ensemble, l'épuration se heurta à la difficulté d'identifier les véritables ralliements au nazisme. Tous les fonctionnaires et une grande partie de la population n'avaient en effet pas pu échapper à l'obligation de prêter serment au *Führer*. Très peu le firent par conviction. Il n'empêche que les séquelles de cette période sont restées longtemps présentes...

Dans la campagne qui vise à faire taire les anciens incorporés de force, le pire reste à venir: le procès d'Oradour-sur-Glane, formidable instrument de culpabilisation collective...

### Reconstruction accélérée du pays et francisation forcenée

Pour respecter à la fois son impératif de reconstruction (plan d'aide Marshall) et sa



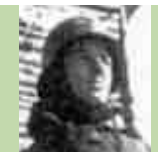
volonté de «tourner la page», les autorités françaises firent du zèle. Dans leur hâte, certains fonctionnaires - ignorants des spécificités locales - manquèrent singulièrement de doigté. **Comme en 1918, on impose une francisation «à la hussarde» :**

- Certains instituteurs, dans des classes comptant jusqu'à 46 élèves, appliquèrent des coups de trique à des enfants n'ayant jamais entendu parler français!
- On s'efforça d'interdire l'usage du dialecte dans tous les lieux publics (ce que les Nazis n'étaient pas parvenus à faire). On se souvient de la fameuse campagne d'affichage assurant qu'«il est chic de parler français»!
- Dans le cadre d'études supérieures, l'enseignement de l'allemand fut «suspendu à titre provisoire»... jusqu'en 1949.

Dans cette nouvelle société qui se mettait en place, **les Malgré-Nous n'avaient pas leur place**. Leurs malheurs passés, qu'ils devaient aux gouvernements français et allemands de



L'Alsace redevient française, l'épuration est d'actualité.  
(coll. A. Hugel)



Alice B., factrice à Riquewihr en 1944.  
(F. Hunzinger, coll. A. Hugel)

l'époque, furent passés sous silence. Tout espoir de reconnaissance morale était freiné. Devenus suspects et agaçants aux yeux de nombreux fonctionnaires «de l'intérieur», persuadés d'être incompris, ces «soldats honteux» - **témoins gênants pour une France qui voulait à tout prix oublier qu'elle avait lâchement abandonné ses trois départements de l'Est aux Nazis** - restèrent (et restent toujours) hantés par leurs inutiles souffrances et par le souvenir de leurs 42 000 camarades «morts pour rien».

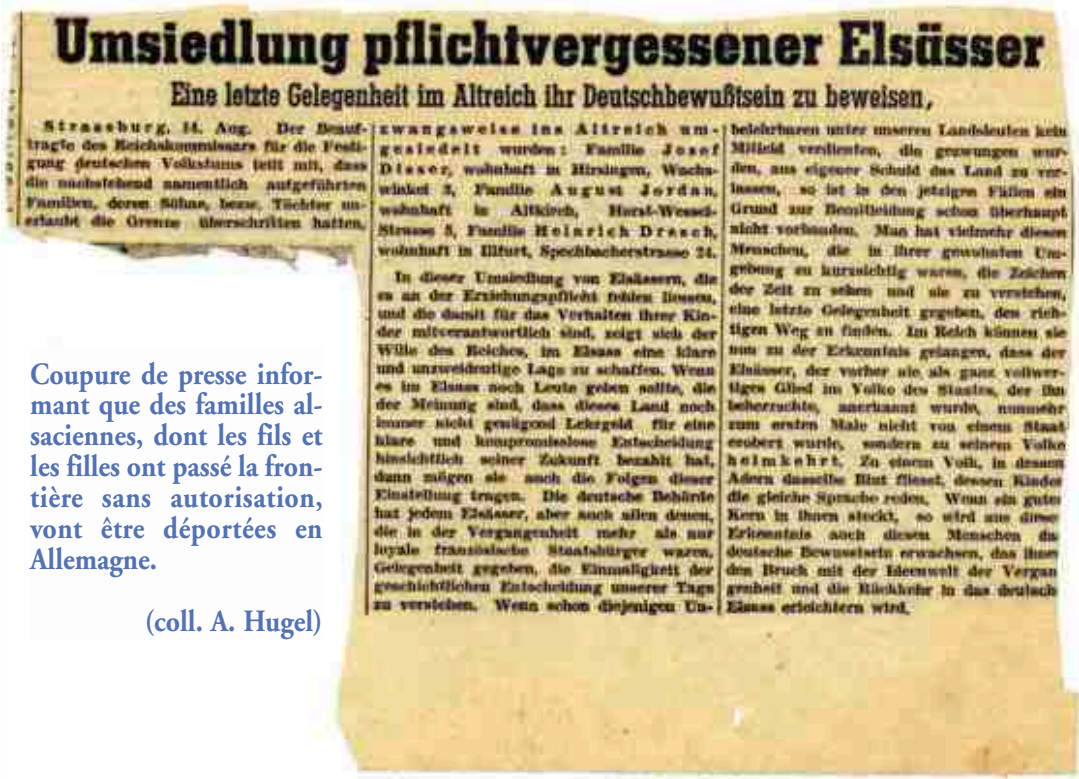
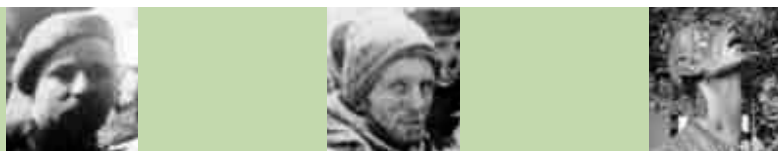
Bien entendu, un tel climat engendra des ressentiments, des vexations, des refoulements et un repli sur soi. Il n'était pas rare d'entendre à l'époque des phrases qui en disent long sur l'état d'esprit des Français qui avaient été incorporés de force dans les armées allemandes vis-à-vis de leurs concitoyens d'outre-Vosges: «Ils n'ont absolument rien compris», «Ils ne nous aiment pas», «Ils n'acceptent pas notre différence», «Nous sommes les cocus de l'Histoire», «On n'aurait jamais dû leur faire confiance». Malheureusement, ces remarques sont toujours d'actualité en 2005: le sentiment d'abandon - voire de trahison

pour certains - par la «Mère Patrie» n'a jamais été aussi fort qu'en cette période de commémoration de la Libération.

### Une raison de plus de nous faire taire

C'est un fait: le nombre de volontaires dans l'Armée allemande (*Wehrmacht* et *Waffen-SS*) est proportionnellement bien plus faible dans les provinces annexées qu'en France occupée. Chez nous, l'appel aux volontaires n'a connu qu'un faible succès: 750 pour la police auxiliaire, 500 pour la *Wehrmacht* et la *Waffen-SS* (l'incorporation de force dans la *Waffen-SS* n'interviendra en Alsace qu'en 1944. A noter que de rares Mosellans ont aussi été versés d'office dans ce corps d'armée). Et ces chiffres comprennent aussi des Allemands installés en Alsace. Du côté de Vichy, par contre, on comptabilise 25 000 miliciens et 20 000 LVF (future division *Waffen-SS* Charlemagne).

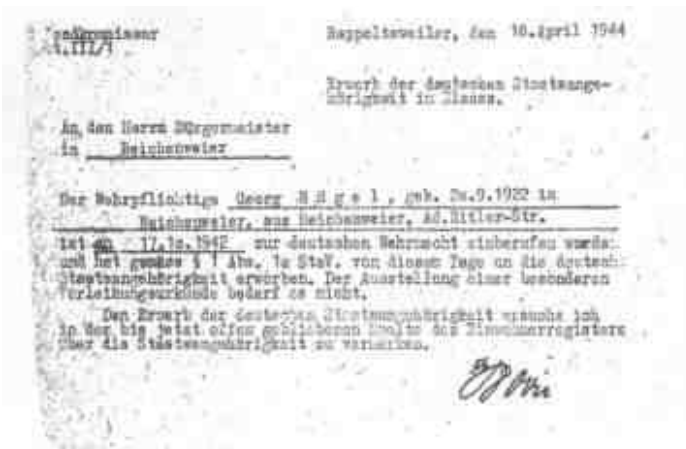
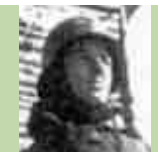
En 1942, pour plaire à leur *Führer*, les *Gauleiter* Wagner, en Alsace, et Bürckel, en Moselle, introduisirent le service militaire obligatoire, malgré les réticences de Hitler (qui finalement donna son accord) et l'oppo-



Coupure de presse informant que des familles alsaciennes, dont les fils et les filles ont passé la frontière sans autorisation, vont être déportées en Allemagne.

(coll. A. Hugel)

Article paru le 1<sup>er</sup> juin 1941 sur l'instauration du Reichsarbeitsdienst pour les jeunes de gens et jeunes filles de 17 à 25 ans en Alsace. (coll. particulière)



En rentrant dans la *Wehrmacht*, les Alsaciens-Mosellans ont obtenu la nationalité allemande. (coll. A. Hugel)



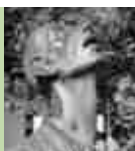
Sortie des pompiers de Riquewihr (1941-1944). (coll. A. Hugel)

sition de la *Wehrmacht*. De 1942 à 1945, plusieurs classes d'âge furent enrôlées illégalement (violation du Droit international et de la convention d'armistice du 22 juin 1940) par les Nazis, y compris celles qui avaient déjà combattu dans l'Armée française en 1939-1940. Dans les faits, plus de 130 000 hommes, de 17 à 38 ans (la force vive de la population!), furent appelés progressivement dans l'Armée allemande... alors qu'ils étaient toujours de nationalité française! Parmi eux, ceux de la classe 1926 furent en grande partie versés directement dans les *Waffen-SS* en février 1944, à l'âge de 17 ans. Il faut bien avoir à l'esprit que cette armée, qui avait subi des pertes effroyables sur les champs de bataille, ne pouvait plus se permettre d'attendre des volontaires ou de recruter des blonds d'1,80 m (rabaissé à 1,70 m en février 1944). Les *Waffen-SS* avaient besoin de sang neuf et le Gauleiter Wagner leur en trouva: c'est bien «grâce» à lui que les Alsaciens ont eu le «privilege» de servir sous cet uniforme redouté (Bürckel ne contraindra pas les Mosellans à intégrer les *Waffen-SS*, même si certains n'y ont pas échappé).

Le fait incontestable que cette incorporation dans la *Waffen-SS* ait été forcée est toujours nié par certains de nos concitoyens. Les Malgré-Nous, après avoir été contraints de se taire grâce à une habile politique de culpabilisation, sont maintenant victimes de négationnistes! En particulier lorsqu'il s'agit du drame d'Oradour-sur-Glane: il n'est pas rare d'entendre ou de lire que les Alsaciens sont des tueurs de femmes et d'enfants... C'est un moyen, très efficace, de rabattre le caquet aux incorporés de force en mal de reconnaissance, voire de justice.

### Le pire des outrages: le procès de Bordeaux

C'est finalement en 1953, huit ans après l'armistice, que se déroule le procès d'Oradour-sur-Glane à Bordeaux. Cela fit l'effet d'un «coup de massue». Ce procès inique, jugé d'avance, était celui qui devait faire tomber des têtes. Pour ce faire, on n'a pas hésité à modifier la loi: c'est désormais à l'accusé de prouver son innocence et non à la justice de prouver sa culpabilité. Et le jugement se basera uniquement sur la «responsabilité collective»: la seule présence sur



les lieux de la tragédie suffit à faire un coupable!

Les 13 Alsaciens incorporés de force dans la 2. SS-Panzer-Division „Das Reich“ (plus un volontaire) se trouvèrent donc physiquement assis sur le même banc que les quelques Allemands - des sous-fifres - qu'on avait pu arrêter. Ainsi regroupés, les accusés pourront être condamnés en bloc... Il n'est donc pas étonnant que les quelque 90 000 Malgré-Nous survivants aient compris qu'ils étaient, eux aussi, virtuellement jugés à Bordeaux d'autant que, **la fatalité aidant, ils auraient pu aussi être assis à leur place.**

Il n'est pas non plus étonnant que les familles d'incorporés de force se soient également senties concernées et, de ce fait, les représentants politiques de l'Alsace.

Au cours du procès, il s'est avéré qu'on ne parvenait pas à établir de preuves. Or, pour calmer les Limousins, il fallait des inculpations et de sévères condamnations. Ainsi fut fait: les 13 Malgré-Nous écopèrent de cinq à

sept ans de travaux forcés. La foule avait pourtant exigé leurs têtes...

Un tel verdict ne pouvait que provoquer colère et indignation en Alsace: défilés conduits par des parlementaires et des maires, messe dite en la cathédrale de Strasbourg, drapeaux en berne, monuments aux morts drapés de crêpe noire, déchaînement de la presse régionale. **Un véritable drame dans le drame...** Finalement, après plusieurs jours de manifestations, on crut apaiser les esprits par une loi d'amnistie! Si l'on avait alors su à l'avance que cette loi d'amnistie allait être votée, **les inculpés n'auraient même pas été condamnés** sur la foi de dépositions parfois contradictoires et d'une instruction dont les multiples carences relèvent du plus pur scandale.

Mais le mal est fait. Les incorporés de force savent bien que, désormais, ils portent très officiellement l'étiquette de «volontaires» dans la *Wehrmacht* et dans la *Waffen-SS*. **Encore aujourd'hui, les sentiments d'injustice d'incompréhension et d'amertume sont vifs.** Bref, une déferlante sur un océan déjà



Les ruines d'Oradour-sur-Glane.

(photo N. Mengus)



Faire-part de décès d'un incorporé de forcé tombé sur le front russe. (coll. A. Hugel)

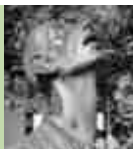
bien pollué de complexes... Ajoutons que cette loi d'amnistie fut aussi votée pour éviter que ce procès ne provoque un retour en force du parti autonomiste alsacien. Les 13 Malgré-Nous amnistiés reviendront en Alsace, de nuit et escortés par la Gendarmerie Nationale. On leur recommande bien vivement de ne plus se faire remarquer et de n'accorder aucune interview.

En 1953, ces 13 hommes sont devenus, pratiquement du jour au lendemain, des tueurs de femmes et d'enfants pour l'opinion publique. Trois d'entre eux vivent encore à ce jour. Avec leurs familles, ils ont été aussi muets que les archives concernant cette affaire sont inexplicablement inaccessibles. **Tout n'aurait-il pas été dit lors du procès? Qu'y aurait-il à cacher?**

A noter que, ni avant, ni après le procès, les Malgré-Nous n'ont obtenu un soutien ferme de la presse nationale. Ceux-ci ne pouvaient qu'être des volontaires, car il n'y avait que des Français volontaires dans les *Waffen-SS*. Ce qui était vrai en France occupée ne l'était pas pour la France annexée. Mais qu'importe la

réalité, qu'importe la vérité: la cause n'était-elle pas entendue? N'avait-on pas affaire à des traîtres? Cette méconnaissance (certainement voulue après plus de 60 ans) de l'Histoire, des *Waffen-SS* et de l'incorporation de force dans son ensemble est encore bien présente dans de nombreuses publications et manuels d'histoire.

Comme pour mieux illustrer cette politique de culpabilisation des incorporés de force dont nous avons déjà fait état, c'est bien la liste nominative des 13 Alsaciens amnistiés - les «monstres SS» selon le document en question - qui fut affiché à l'entrée du village martyr entre 1953 et 1965. Pourquoi pas celle des Allemands et des multiples nationalités qui composaient alors la division „*Das Reich*“? Aujourd'hui encore, le Limousin attend que l'Alsace lui demande pardon... Mais, pour reprendre une expression de Me Richard Lux (qui était en 1953 un des défenseurs des Malgré-Nous à Bordeaux): «**L'Alsace n'a pas besoin de pardon, elle a besoin de justice!**». Et les incorporés de force en particulier!



### Que faire... avant la disparition du dernier Malgré-Nous?

De nombreux Malgré-Nous (les plus jeunes approchent des 80 ans), ainsi que leurs proches parents, resteront marqués à jamais par les terribles sévices physiques et moraux qu'ils ont endurés - et endurent encore - depuis 1942. Cela ne les empêche pas d'assumer leur «devoir de mémoire», avec conscience et dignité, afin que les nouvelles générations françaises et allemandes n'ignorent rien de ce qui s'est réellement passé. Leurs témoignages ont pour but de convaincre les jeunes qu'ils ont intérêt à être vigilants pour que pareil désastre ne puisse plus se reproduire.

L'odyssée personnelle de chaque Malgré-Nous mériterait d'être contée, mise par écrit ou enregistrée d'une manière ou d'une autre. Certains cas sont particulièrement tragiques, avec des détails insupportables à entendre :

- Avoir fait partie d'un peloton d'exécution tirant sur un autre incorporé de force.
- Un spécialiste du maquillage travaillant sur des cadavres de sous-marinières fusillés pour

un refus de prendre la mer (les corps ont ensuite été présentés aux familles en invoquant une maladie contagieuse).

- Etre condamné à faire partie d'une compagnie de déminage pour un simple mot de trop.
- Participer à la recherche sur des gaz de destruction massive.
- Refuser de mettre «la corde autour du cou» de ses deux meilleurs amis condamnés à être pendu pour avoir proféré des propos jugés diffamatoires après l'échec de l'attentat du 20 juillet 1944 contre Adolf Hitler (pendaison de C. Kreutter et J.-P. Zimmermann le 18 août 1944 en Italie).
- Assister à la pendaison d'un autre Malgré-Nous trois jours après l'échec de sa désertion.



Pierre Christ, droguiste à Ribeauvillé, développait les photos. Au Pensionnat, chez les Sœurs, il y avait un hôpital militaire. Lorsque les soldats revenaient du front, ils avaient des films qu'ils donnaient à développer à Pierre Christ. Celui-ci faisait des copies qu'il distribuait à ceux qu'il savait être pro-français. Cela aurait pu lui coûter au minimum un séjour au camp de Schirmeck. (coll. A. Hugel)



- Assister à un interrogatoire musclé entraînant la mort d'un(e) partisan(e) polonais(e).

- Abandonner aux Russes, lors de la retraite, un ami grièvement blessé et qui supplie vainement qu'on lui tire une balle dans la tête (exemple vécu).



- Tomber aux mains des Russes et se faire arracher une dent en or et/ou couper le doigt pour enlever plus facilement une alliance.

- Assister à la mort de ses camarades dans des camps, comme celui de Tambow.

- Se retrouver 8 semaines dans la cellule des condamnés à mort à Fresnes après une désertion ratée, puis pendant un an dans un bataillon disciplinaire en Russie (Paul Finance).

On pourrait, hélas, citer encore beaucoup d'exemples aussi douloureux, mais il me semble préférable de ne pas les divulguer.

Concernant l'actualité des incorporés de force, rien ne sera définitivement acquis tant que les « Français de l'intérieur » ne seront pas intimement convaincus que nous avons endossé l'uniforme allemand contre notre gré. Nous avons été des victimes du nazisme,

La «pensée suprême» du Malgré-Nous: «Vive la France». Carte postale éditée par l'ADEIF en 1964. (coll. A. Hugel)

comme beaucoup d'autres catégories de la population, et nous avons officiellement droit à ce titre. Ce n'est qu'alors que nous aurons (enfin) réalisé notre suprême espérance: celle d'une totale reconnaissance de notre dignité personnelle et de notre honneur de combattant. Le drame des Malgré-Nous - un crime de guerre, rappelons-le encore une fois - a été délibérément occulté, caché, étouffé, voire déformé et nié par des négationnistes. Malgré les efforts d'information par les associations ou par des particuliers, aucun livre scolaire n'en parle! Aucun timbre postal n'a été émis! Aucune personnalité politique n'a évoqué, en public, la responsabilité du gouvernement français de l'époque dans cette tragédie! Cela a pourtant été fait en faveur des victimes de la Shoah et des Harkis. Récemment (juillet 2005), le président de la République a évoqué et jugé inacceptable les répressions de 1947 à Madagascar (10 à 20 000 morts); ceci a permis de célébrer la réconciliation franco-malgache.

Nous, les incorporés de force (avec nos 40 000 morts), représentons-nous si bien la

Feldlazarett Feldpost Nr. 42820  
Der Chefarzt

In. Felde, den 27. Januar 1944

Frau  
Elise M a e d e r  
Sondernach/ Kra.Kolmar  
Landratsbezirks. 108


Sehr geehrte Frau M a e d e r

Sie werden von den schweren Kämpfen an der südlichen Ostfront gehört haben, und wissen dass Ihr Mann in einem Jäger-Regiment dort eingesetzt war. In den letzten Tagen suchten die Bolschewisten im Massenansturm unsere Stellungen immer wieder zu durchbrechen. Das Regiment in dem Ihr Mann stand, hat an wichtiger Stelle diesen Ansturm immer wieder zum scheitern gebracht. Eine grosse Opferbereitschaft musste von allen Männern zum Schutz unseres lieben deutschen Vaterlandes aufgebracht werden. Ihr lieber Mann, der Jäger Eduard M a e d e r hat dabei das Opfer seines Lebens bringen müssen. Er wurde am 24.1.1944 schwer verwundet, und ist am Abend desselben Tages um 22,00 Uhr in unserem Lazarett verstorben. Ich spreche Ihnen zu diesem schweren Verlust mein aufrichtiges Beileid aus. Seine eigene Truppe, sowie unser Lazarett hat alles mögliche aufgeboden, um diesem tapferen Soldaten das Leben und ihn seiner Familie zu erhalten. Vom Truppenarzt verbunden, kam er nachmittags zum Hauptverbandsplatz in die Hände des Facharztes wo er sorgfältigst behandelt wurde. Es handelte sich um einen Rückensteckchuss mit Rückenmarksverletzung und Verletzung der Bauchhöhle. In unserem Lazarett sollte er operiert werden. Bei seinem Eintreffen wurde er mit sorgfältigster geschulter Pflege umgeben. Unsere tüchtigen Fachärzte nahmen ihn sofort in Behandlung und wendeten in gewissenhaftester Arbeit ihre ganze Kunst auf. Leider erwies sich aber die Verletzung so schwer, dass das Leben nicht mehr in unserer Hand lag. Die schwere Benommenheit, die schon bei der Aufnahme bestand, ging in Bewusstlosigkeit über, aus der Ihr lieber Mann nicht mehr erwachte. Grössere Schmerzen sind ihm daher auch erspart geblieben. Möge Ihnen diese Tatsache sowie das Bewusstsein, dass sein tapferer Einsatz nicht umsonst gewesen ist, einen kleinen Trost in Ihrem tiefen Schmerze geben. Mit Ihnen werden wir dem tapferen Vorbild Ihres Mannes ein treues und ehrendes Andenken bewahren.

Signé: Illisible  
Stabsarzt.

Seine Beisetzung fand heute auf dem Kriegerfriedhof II in Winniza mit allen militärischen Ehren statt

Four copie conforme:  
Sondernach le 2mars 1950  
Le Maire:

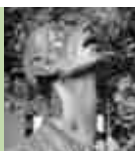


Lettre annonçant à Madame Elise Maeder la mort de son mari tombé sur le front russe.  
(coll. particulière)



Fête de la Libération à Riquewihr  
le 27 mai 1945.

(coll. A. Hugel)



mauvaise conscience de la France qu'il semble préférable d'attendre notre disparition? On serait tenté de le croire, d'autant que notre présence a été jugée indésirable lors des festivités du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement... alors que les anciens combattants allemands y étaient invités! **D'Allemands de seconde zone (*Beutedeutscher*) entre 1940 et 1945, il semblerait que nous soyons également des citoyens français de seconde classe.**

Le 3 novembre 2005, le Mémorial de Schirmeck a été visité en catimini par Jacques Chirac, président de la République. C'était la seule importante rencontre programmée pour les prochaines années. Aussi les incorporés de force avaient-ils souhaité - auraient-ils dû l'exiger? - que le chef de l'Etat reconnaisse enfin que le gouvernement français porte la responsabilité de l'annexion de l'Alsace-Moselle au III<sup>ème</sup> Reich et que cela a entraîné l'incorporation forcée d'au moins 130 000 jeunes hommes dont le cœur battait pour leur mère patrie, la France. Cela leur aurait permis de vivre enfin en paix avec le passé. Même 60 ans après la



L'Alsace libérée acclame la victoire!  
d'après *Le nouveau Rhin français*  
du 10 mai 1945. (coll. A. Hugel)



fin de la guerre, cela leur a été refusé. Depuis le 3 novembre 2005, il semble officiellement admis que l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Allemagne nazie **n'intéresse pas nos concitoyens** et que le Mémorial de Schirmeck n'est rien de plus qu'un « beau musée »...

Les incorporés de force ont d'abord eu le **temps du vécu**, puis le **temps du silence**, puis le **temps du témoignage**. Il manque toujours le **temps de la reconnaissance** de leurs souffrances. Plus de 60 ans après la fin de la guerre, il est grand temps d'expliquer en détail ce qui nous est véritablement arrivé... d'écrire notre histoire telle qu'elle s'est réellement passée. Cela évitera peut-être le **temps de l'oubli**? Mais, au vu des « intenses pressions [exercées] sur l'Elysée pour que Jacques Chirac ne passe pas par le Mémorial de l'Alsace-Moselle » (*DNA* du 7.11.2005), nous sommes en droit de nous demander à qui profite, depuis plus de 60 ans, cette politique de culpabilisation des Alsaciens et des Mosellans. Il est désormais clair que les Alsaciens et les Mosellans ne peuvent compter que sur eux-mêmes...

Et qu'en est-il du manuel d'Histoire commun à la France et à l'Allemagne? Nous adjurons la prochaine génération de s'armer de patience et de lutter afin qu'il y soit conté l'**histoire vraie et complète** des Malgré-Nous.

**N'oubliez pas, n'oubliez rien, n'oubliez jamais! Criez toujours la vérité, même si elle dérange!**